

**Procès-verbal de la réunion de validation technique du 1^{er} rapport annuel
du Groupe National Multipartite (GNM) de FiTI Mauritanie.
Nouakchott, le 22 Décembre 2020.**

L'an deux mille vingt et le vingt-deux décembre à dix heures, s'est réuni le Groupe National Multipartite (GNM) dans la salle de réunion du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime, à Nouakchott.

La réunion a pour objectif de restituer pour validation technique le 1^{er} rapport annuel de FiTI Mauritanie. Pour rappel, le 1^{er} rapport porte sur les données de l'année 2018.

La présente réunion fait suite à la réunion de restitution des données collectées par l'équipe d'experts recrutés par le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) pour appuyer le GNM Mauritanie pour l'élaboration de son premier rapport annuel.

Étaient présents :

En plus de membres et observateurs du GNM, son Excellence M. Abdel Aziz OULD DAHI, ministre des pêches et de l'économie maritime a pris part aux travaux de la présente réunion.

La liste des participants est jointe en annexe 1 du PV.

Déroulement et résultats :

À l'entame des travaux de la réunion, Monsieur Lamine CAMARA Secrétaire National du GNM a, au nom du Coordonnateur National, Monsieur Mohamed Salem OULD NANI, empêché, souhaité la bienvenue aux participants. Il a poursuivi son propos en magnifiant fortement la participation de son Excellence Abdel Aziz OULD DAHI, ministre des pêches et de l'économie maritime et dont la présence témoigne de l'importance qu'accordent les hautes autorités nationales à la transparence dans le secteur des pêches.

En prélude au tour de table pour permettre aux participants de se présenter les uns aux autres, son Excellence le ministre des pêches et de l'économie maritime a pris la parole pour corroborer les propos du Secrétaire National du GNM au sujet de l'importance de la transparence. Il a souligné que la transparence n'est pas seulement une nécessité, mais plutôt une obligation car participe de la bonne gouvernance. Son Excellence le ministre rappellera que notre pays a proclamé le lancement de FiTI lors de la première conférence internationale sur l'initiative FiTI, organisée par la Mauritanie en février 2016 à Nouakchott et a soutenu et appuyé financièrement le secrétariat international de ladite FiTI.

Son Excellence le ministre des pêches s'est réjoui des résultats accomplis et qui ont permis à notre pays de constituer et de présenter avec succès sa demande officielle d'adhésion à FiTI ; faisant de la Mauritanie pays leader et le premier ayant satisfait à la candidature.

Le ministre terminera son allocution, par des remerciements au GNM pour l'avoir invité à titre d'observateur et une note d'espoir à l'endroit des Experts en charge de la compilation du 1^{er} rapport sur la transparence, dont il estime les résultats de travail seront sûrement couronnés de succès.

Après, tour à tour les participants représentant les différentes familles du GNM (Administration, Société Civile, Syndicats et Professions concernées) se sont présentés les uns aux autres.

Restitution du draft de 1^{er} rapport FiTI-MR

La restitution du draft de rapport se décline en deux parties : (i) résultats de l'analyse du GNM et (ii) résultats de l'analyse des exigences FiTI.

La restitution de la première sur résultats de l'analyse du GNM, a été introduite par Dr Moustapha KEBE qui reviendra d'abord sur l'approche méthodologique qui a été appliquée et le plan du rapport.

L'Expert a fait remarquer que beaucoup de textes existent mais ne sont pas tous publiés. Cela commande des efforts pour remédier à cette situation.

Il a particulièrement insisté sur le besoin de disposer des textes manquants, notamment certains textes de convention et des Décrets portant création de certains établissements du secteur des pêches.

Il a ensuite mis l'accent sur la création d'un site spécifique à FiTI-MR avec certains liens issus de sites de structures concernées par le sujet. Ce site permettra de poster les différents documents collectés et leur publication. Il permettra également la création de liens de renvoi à des sites gérés par les structures concernées.

Ensuite, le second Expert, Dr Mohamed Mayif, a procédé à l'analyse de la situation du GNM. À la question de représentativité des différentes familles au sein du GNM ; question relayée curieusement par le président du Conseil d'Administration International, le GNM estime que c'est un faux débat :

- Le secteur privé est une entité dans la confédération nationale et représente le patronat ;
- Il y a le syndicat
- Par abus de langage beaucoup d'organisations associatives ont pris le nom de fédération, alors que leur statut est celui d'une ONG reconnue généralement par simple récépissé/arrêté du ministre de l'intérieur et non par le procureur de la république ;

- Le rapport fait état des insuffisances du cadre juridique qui encadre le GNM : à titre d'exemple l'arrêté créant le GNM devait être également celui qui définit son fonctionnement ;
- Pendant que le coordonnateur est nommé par arrêté, le secrétaire national est désigné par lettre du secrétaire général du MPEM et les membres par simple décision ou courrier de leur tutelle ;
- Pour régler définitivement cette question, les concernés sont invités à fournir leur statut dans les 48 heures qui suivent la restitution du rapport ;
- La Fédération Nationale des Pêches (FNP) étant la seule fédération affiliée au patronat, est la seule qui représente légalement la Profession ;

En conclusion, Il reste entendu que les autres « fédérations » telles que la FLPA, FNPA, FMM et autres, peuvent légitimement réclamer leur appartenance aux professionnels du secteur, mais leur cadre indiqué est celui des associations de la société civile, au regard de leur statut de création

La partie sur les résultats de l'analyse des exigences FiTI et les recommandations a suscité des discussions qui ont fait ressortir les points suivants :

- Il existe un règlement intérieur qui a été validé en 2018 et qui fixe les règles de fonctionnement du GNM
- Les TDRs du Secrétariat et du GNM ont été également validés en 2018
- En ce qui concerne la question de l'ancrage du GNM, l'arrêté de création du GNM est en cours de modification pour prendre en compte et le fonctionnement et le transfert de la coordination nationale au ministère des pêches

Décision

Considérant l'ensemble des résultats présentés par l'équipe d'experts en charge de l'élaboration du 1^{er} rapport FiTI du GNM de FiTI-MR et s'appropriant toutes les recommandations formulées, le GNM valide ledit 1^{er} rapport annuel sur la transparence dans le secteur des pêches en Mauritanie.

Le rapport validé sera transmis à FiTI avant la fin de l'année 2020, pour approbation.

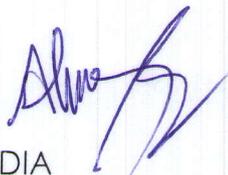
L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire National du GNM a déclaré clos les travaux de la réunion de validation du 1^{er} rapport FiTI-MR à 15 heures GMT.

Rapporteurs

Mohamedou Tijani

Ahmed KHOUBAH

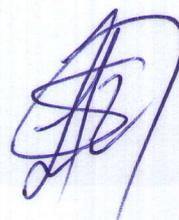
Mamoudou ALIOU DIA



Pour le Coordonnateur National

PO/le Secrétaire National

Lamine CAMARA

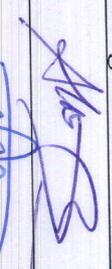
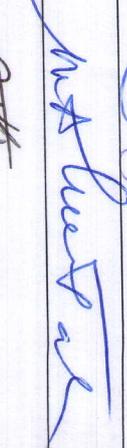
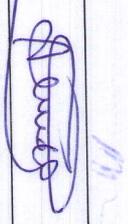
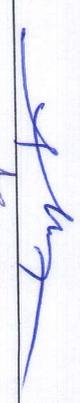
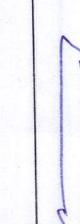



ANNEXES

- TDRs du GNM
- TDRs Secrétariat du GNM
- Liste de présence

Atelier de Validation Nationale du Premier Rapport FiTi-MR du GNM
 MPEM, le 22/12/2020

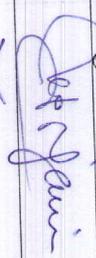
LISTE DES PARTICIPANTS NOUAKCHOTT

Noms & Prénoms	Institutions	Téléphones	Emargement
Almed Khou Sali	SQA / FNP	36 21 21 40	
Tedje Deida	Medias	36 30 63 37	
Abdenour Mohamed	-	22 03 22 34	
Hamadou Abou DIA	Expert Pêche	46 48 64 40	
Moulaye Lass	Comm Plan	+221 77 567 31 11	
A. A. Nour F	Consult	+221 97 693 66 03	
Sidi Ahmed Abis	FNP pêche artisanal	+222 46793431	
EIDA Boudro	FNP Pêche côtière	+220 28 33 42 10	
Azra Jiddou	OPEN	22 42 10 07	
Eg BEIBOY	IMROP	22 42 10 26	
ESAYE SAHNA	PANSA	47 47 47 63	
Moulaye Sali	FNP	46 45 77 76	

Ministère des pêches et de l'Économie Maritime
 MPEM
 Direction de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE)

Atelier de Validation Nationale du Premier Rapport FiTi-MR du GNM
 MPEM, le 22/12/2020

LISTE DES PARTICIPANTS NOUAKCHOTT

Noms & Prénoms	Institutions	Téléphones	Embarquement
Abouedou Tijani	ONEC - GNM	36623623 / 4914117	
Alyssa Eline Hachib	Journaliste	22 38 12 91	
Me Sid Ahmed / Tall Ak	ONMA Avocat	22 03 69 04	
Amadou Hount	vice président Groupe portuaire pêche	47990246	
Diia Amadou	D. PHE / DGERH / MPE	22 22 54 37	
Ahmed Tallib Nouma	DA DARE / MPEM	4647 98 42	
ATTARD TAHER	SINDAI / syndicat	22 60 84 30	